

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **SEPT JANVIER DEUX MILLE VINGT**, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents :**

M. Claude Bourque	M. Luc Adam
Mme Sonia Rivard	Mme Francine Lehouiller
M. Réjean Breton	M. Serge Marquis

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 3, 4 et 17 décembre 2019
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R20-01-01 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAL**

3 décembre 2019

R20-01-02 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du **trois décembre deux mille dix-neuf**, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

4 décembre 2019

R20-01-03 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance extraordinaire du **quatre décembre deux mille dix-neuf**, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

Le 7 janvier 2020

R20-01-04

17 décembre 2019

Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance extraordinaire du **dix-sept décembre deux mille dix-neuf**, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

4- **AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Un suivi sur les différents points est fait.

5- **PAROLE AUX CITOYENS**

Monsieur Émilien Larochelle débute en souhaitant une bonne Année aux personnes présentent. Il informe le conseil que si des personnes autour de la table sont intéressées à se joindre à lui, il se propose pour faire la glace de la patinoire.

6- **CORRESPONDANCES**

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

7- **DÉPENSES**

COMPTES À PAYER

Fournisseurs	Description	Montant
MRC d'Abitibi-Ouest	Fonds de l'information foncière	108.00
Municipalité de Palmarolle	Entraide incendie – 405, av. Royer	380.00
Ville de Rouyn-Noranda	Formation auto-sauvetage	256.58
Éditions juridiques FD	Mise à jour – code municipal	68.99
J.G.R. Ltée	Laveuse à pression : 1 608.50	1 769.25
	Fournitures : 160.75	
Quinc. Palmarolle Inc.	Fournitures d'entretien	19.53
Soc. Can. Des postes	Média poste	79.51
Aréofeu Ltée	Fournitures – pompiers	394.37
René Bélanger	Déneigement des cours	1 215.00
Johanne Shink	Frais de poste	21.85
Station du Coin Enr.	Essence	84.30
Techni-Lab	Tests d'eau	174.76
Norfil Inc.	Crédit – Fournitures aqueduc	-34.49
Les Entreprises combinées	Maintenance – Syst. Téléphonique	317.62
Trav. Marcel Moreau Inc.	Barrages de castors	2 834.13
Visa Desjardins	Cordon de rallonge	11.49
Régie Inter. Roussillon	Tour – téléavertisseurs – pompiers	185.71
Émilien Larochelle	Fournitures – projet parc	137.07
Kalitec	Panneaux de signalisations	4 267.47
CAUAT	Répartition incendie – Année 2020	498.40
Mutuelle de prévention Inc.	Programme de prévention	6 036.19
Asp. Pompes La Sarre	Fournitures d'entretien	114.69
Patrick Descarreaux	Chemin Lirette	587.81
Pyromont	Inspection – pompiers	370.22
Les Entreprises J.L.R. Inc.	Cueillette – Décembre 2019	2 484.07
Wolters Kluwer	MAJ – Accès à l'information	284.55
SEMKB	Ménage – Décembre 2019	448.40
Galarneau Ent. Gén. Inc.	Exploration conduites – Aqueduc	4 516.22
Dicom	Frais de livraison – Signalisations	430.28
Ville de Macamic	Fournitures – Aqueduc municipal	267.06
Fiducie Desjardins	REER – Décembre 2019	245.30
Groupe Ultima	Assurances 2020	13 373.00
Ministre des finances	Location – Bail – Quai public	78.18
Ministre des Finances	Location – Bail – Quai Gendron	78.18
Éditions juridiques FD	MAJ – Code municipal	81.59
Les Serres Gallichan	Projet Parc	16 095.21

Le 7 janvier 2020

Servitech Trudel Inc.	Service technique – Aqueduc	2 405.85
	TOTAL	60 686.34\$

SALAIRES

Johanne Shink	4 135.20	Nancy Brousseau	1 996.54
Réjean Breton	176.71	Sonia Rivard	176.71
Claude Bourque	176.71	Henri Bourque	535.16
Serge Marquis	176.71	Francine Lehouiller	176.71
Luc Adam	176.71	Chantal Gaumont	261.51
		TOTAL	7 988.67\$

COMPTES PAYÉS

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
C1900291	Roberge et Fils	Porte CLSC	139.10
C1900292	Quincaillerie Palmarolle	Fournitures-Projet Parc	1 231.60
C1900293	Wilson & Lafleur	Mise à jour - Code civil	91.35
C1900294	Soc. Canadienne des postes	Média Poste	119.54
C1900295	Johanne Shink	Frais de poste	124.53
C1900296	Station du coin Enr.	Essence	308.09
C1900297	Jules Perron	Frais de déplacements	30.40
C1900298	Top Lettrage Enr.	# civique	23.00
C1900299	Techni-Lab	Tests d'eau	252.38
C1900300	Norfil	Fournitures - Aqueduc	119.53
C1900301	Jean-Guy Roy Ent. Inc.	Nivelage Nov. : 6 832.56 Déneig. ponctuel : 543.26 Sablage (1/6) : 2 483.46 Sablage cours : 303.53	10 162.81
C1900302	Serge Marquis	Frais de déplacement	80.00
C1900303	Carmelle Rivard	Jeu pétanque-projet parc	15.00
C1900304	Ent. Élect. Roland Richard	Réparation prise courant	166.71
C1900305	Émilien Laroche	Fourn. – Projet parc	23.41
C1900306	Fiducie Desjardins	REER – Novembre 2019	248.38
C1900307	Les Entreprises J.L.R.	Cueillette – Nov. 2019	2 484.06
C1900308	Wolters Kluwer	MAJ – Code municipal	1 398.60
C1900309	Dicom Express	Frais de livraison	48.00
C1900310	Ville de Macamic	Maintenance : 5 082.56 Fournitures : 977.13	6 059.69
C1900311	AESL Instrumentation Inc.	Fournitures – Aqueduc	19.55
C1900312	La Fabrique de Gallichan	Commandite – Bingo	25.00
C1900313	Francine Lehouiller	Bac bleu (1)	20.67
		TOTAL	23 191.40

COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

M1900278	Johanne Shink	Séances – Nov. 2019	60.00
M1900279	Nancy Brousseau	Séances – Nov. 2019	30.00
M1900280	Henri Bourque	Séances – Nov. 2019	60.00
M1900281	Serge Marquis	Séances – Nov. 2019	30.00
M1900282	Sonia Rivard	Séances – Nov. 2019	60.00
M1900283	Réjean Breton	Séances – Nov. 2019	60.00
M1900284	Francine Lehouiller	Séances – Nov. 2019	60.00
M1900285	Luc Adam	Séances – Nov. 2019	60.00
M1900286	Claude Bourque	Séances – Nov. 2019	60.00
M1900287	Ministre des Finances	DAS – Novembre 2019	2 072.30
M1900288	Receveur Général	DAS – Novembre 2019	848.86
M1900289	Hydro-Québec	Éclairage public	340.09
M1900290	Hydro-Québec	Café des rumeurs	584.88
M1900291	Hydro-Québec	Centre communautaire	241.13
M1900292	Hydro-Québec	Quai public-point d'eau	98.27
M1900293	Hydro-Québec	Bureau municipal	645.55
M1900294	Hydro-Québec	Éclairage patinoire	166.46
M1900295	Hydro-Québec	Garage, pompiers	486.79
M1900296	Hydro-Québec	Aqueduc	1 415.46

Le 7 janvier 2020

M1900297	Bell Mobility	Cellulaire pompiers	32.95
M1900298	Johanne Shink	Séances-Décembre 2019	90.00
M1900299	Nancy Brousseau	Séance – Décembre 2019	30.00
M1900300	Henri Bourque	Séances-Décembre 2019	90.00
M1900301	Serge Marquis	Séances-Décembre 2019	90.00
M1900302	Sonia Rivard	Séances-Décembre 2019	90.00
M1900303	Réjean Breton	Séances-Décembre 2019	90.00
M1900304	Francine Lehouiller	Séances-Décembre 2019	90.00
M1900305	Luc Adam	Séances-Décembre 2019	60.00
M1900306	Claude Bourque	Séances-Décembre 2019	90.00
TOTAL			8 132.74

R20-01-05 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la secrétaire-trésorière adjointe a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan

Adopté.

Enviro Abitibi

R20-01-06 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil autorise de payer le montant de 850\$ de la facture #19-007 pour la maintenance de l'aqueduc seulement à Enviro Abitibi.

Adopté.

8- RÉSOLUTIONS DIVERSES

Québec municipal – Cotisation annuelle

R20-01-07 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte de renouveler son adhésion annuelle pour l'année 2020-2021 au coût de 167.47\$ (incluant les taxes).

MRC d'Abitibi-Ouest – Maire suppléant

R20-01-08 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal nomme monsieur Serge Marquis comme maire suppléant pour l'année 2020.

Adopté.

Plan de développement 2020-2025

R20-01-09 Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte l'adoption du plan de développement 2020-2025 tel que présenté.

Le 7 janvier 2020

Adopté.

MRC - Schéma de couverture de risques en incendie

Une rencontre avec la MRC d'Abitibi-Ouest aura lieu mardi le 21 janvier 2020 à 19h00 au théâtre Lilianne-Perreault concernant la révision du schéma de couverture de risque en sécurité incendie. Monsieur Serge Marquis, conseiller, monsieur Claude Gagnon, directeur SSI, monsieur Henri Bourque, maire et madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. seront présents à cette rencontre.

FQM – Projet de loi #48 (fiscalité agricole)

R20-01-10

Considérant que le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi #48, Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles;

Considérant que le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

Considérant que le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

Considérant que le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

Considérant que le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

Considérant que pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

Considérant que le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

Considérant que le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

Considérant que ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

Considérant que le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan exprime son désaccord avec le projet de loi #48 dans sa forme actuelle;

QUE, la municipalité de Gallichan demande au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de

Le 7 janvier 2020

s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;

QU' une copie de la présente résolution sera transmis aux membres de la commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, au ministre régionale, M. Pierre Dufour, à la députée, Mme Suzanne Blais ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

Adopté.

Club nautique - Représentant

R20-01-11 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal nomme monsieur Réjean Breton à titre de représentant pour la Municipalité de Gallichan au sein du Club nautique Lac Abitibi pour l'année 2020.

Adopté.

Club nautique – Cotisation annuelle

R20-01-12 Il est proposé par monsieur Luc Adam, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de renouveler sa cotisation annuelle du club nautique Lac Abitibi au montant de 30\$ pour l'année 2020.

Adopté.

9- RAPPORT DES COMITÉS

Voirie

Monsieur Serge Marquis nous fait part de ses observations en lien avec les résultats du déneigement.

Monsieur Serge Marquis mentionne également qu'il aimerait que l'on procède de la même façon que l'année dernière pour le rechargement d'une partie du rang 10 & 1 cette année.

Loisirs

Madame Sonia Rivard mentionne que lors de leur prochaine réunion, ils commenceront à préparer leur prochaine activité de la Fête des neiges.

Club nautique

Monsieur Réjean Breton nous fait part de ses observations quant au système de chauffage du centre communautaire (église), il semble y avoir un problème d'écart de température de façon significative. Dans le but d'avoir un meilleur suivi, on suggère que l'on confie la

Le 7 janvier 2020

responsabilité à une personne qui va régulièrement sur les lieux et la personne suggérée est madame Carolle Rivard.

R20-01-13

Centre communautaire – Responsable du chauffage

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil accepte que madame Carolle Rivard soit nommée responsable de maintenir le chauffage du Centre communautaire (église) dans le but d'avoir le confort nécessaire en tout temps conditionnellement à ce que madame Carolle Rivard accepte.

Adopté.

Société d'histoire et d'archéologie

Monsieur Luc Adam mentionne que le comité est à préparer un projet pour souligner le 50^e anniversaire de la société d'histoire et d'archéologie.

Aqueduc

Monsieur Claude Bourque informe les membres du conseil que les tests d'eau sont tous conformes.

Embellissement

Madame Francine Lehouiller mentionne qu'il n'y a rien de spécial concernant le comité d'embellissement.

Bibliothèque

Madame Francine Lehouiller informe le conseil que le comité de bibliothèque est à élaborer un projet. Nous devrions avoir des nouvelles éventuellement.

Différents dossiers

Monsieur Henri Bourque, maire nous fait un compte-rendu des différents dossiers de la Municipalité au cours du dernier mois.

10- AVIS DE MOTION

Aucun avis de motion.

11- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu mardi le 03 février 2020 à 19h00.

Une *séance de travail* aura lieu mardi le 28 janvier 2020 à 19h00.

12- AFFAIRES NOUVELLES

Monsieur Claude Gagnon, directeur du service de sécurité incendie informe le conseil que pour la génératrice des pompiers ne peut être utilisé pour d'autres besoins que les pompiers considérant qu'elle est fixe à l'équipement. Il n'est donc pas possible de prévoir celle-ci pour l'aqueduc si nous avons des besoins.

Monsieur Claude Gagnon nous fait part des informations qu'il connaît quant à la facturation d'Enviro Abitibi pour les différentes alarmes pour notre service d'aqueduc.

Le 7 janvier 2020

Monsieur Émilien Larochelle fait part au conseil que le déneigement chemin Lirette devrait être fait avant que le transport scolaire passe le matin.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

R20-01-14

La séance est levée à 20h10 sur une proposition de madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén. / Sec.-très.